

Réf: Dossier 362318

Avis de constitution

SOCIETE « LISSA-INSTITUT »

Siège ABIDJAN COCODY Angré Djibi III près de la
banque BNI, Lot 1099, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LISSA-INSTITUT »

Objet : - ESTHETIQUE ET BEAUTE;
- VENTE DE PERRUQUE;
- VENTE DE MECHE;
- DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré Djibi III près de la banque BNI, Lot 1099, Ilot 82

Dirigeant(s) Mme KONAN MELISSA AMANY ANNICK
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12357 du 28/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73337/GTCA/RC/2024 du 28/11/2024

